



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

5 février 2018

Tir par erreur d'un loup dans la vallée de Conches

(IVS).- Dans la nuit de vendredi à samedi, un loup a été abattu par erreur durant la chasse à l'affût du renard. Le gardiennage en a été informé par auto-dénonciation immédiate. Des analyses ADN de l'animal ont été ordonnées afin de déterminer son identité exacte. Une enquête a été ouverte par le Ministère public.

Dans la nuit du 2 au 3 février 2018, dans le cadre de la chasse à l'affût du renard qui peut se pratiquer jusqu'à fin février, une personne autorisée à chasser a abattu par erreur une louve dans la vallée de Conches. Une fois l'erreur constatée, la personne en a immédiatement informé le gardiennage.

Le Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) a avisé le Ministère public qui est compétent pour gérer cet incident de chasse. Celui-ci a ouvert une enquête.

La dépouille de la louve a été transférée au Tierspital de Berne. Des informations plus détaillées sur l'identité de l'animal seront fournies par les analyses d'ADN en cours.

Personne de contact :

Peter Scheibler, chef du Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) – 027 606 70 05

